

# La lettre des élus écologistes



Janvier 2015

## Budget 2015 : beaucoup d'austérité, pas assez de développement durable

### Intervention liminaire de Pierre Pommarel (Session budgétaire décembre 2014)

#### Les Régions étranglées

Je ne m'étendrai pas sur le contexte national et sur toutes les solutions alternatives qu'aurait dû étudier le gouvernement pour éviter d'imposer **la cure d'austérité sévère sur les collectivités locales, dans le cadre d'un plan sans précédent de réduction de la dépense publique**. Nous avons déposé un vœu avec le Front de Gauche sur ce sujet qui résume très bien le contexte d'étau dans lequel nous sommes aujourd'hui (cf. encadré).

Permettez-moi seulement de citer la prise de position de l'ARF : « *les dotations que perçoivent les Régions sont toutes des dotations compensant des fiscalités disparues ou des transferts de charge liés à la décentralisation. Il s'agit donc de dotations dues et les faire baisser est une forme de saisie financière* » [...]. *Le coup de rabot aveugle dans le budget 2015 met en péril leur capacité à maintenir leurs interventions sur la formation des chômeurs, leur soutien aux employeurs d'apprentis [...], leur accompagnement des PME [...], leurs efforts en faveur de la mobilité durable [...].* »

**Dans ce contexte, le BP 2015 de notre collectivité ne peut être que marqué lui aussi par l'austérité, bien que les fonds européens, dont nous sommes autorité de gestion, s'apparentent à du pain bénit pour atténuer cet état de fait.**

Si François Hollande vient de découvrir le changement climatique et l'urgence écologique, pas nous. Au lendemain de la conférence de Lima, ce dernier budget auvergnat que vous nous présentez est clairement insuffisant de ce point de vue-là. Je prendrai 4 exemples pour l'illustrer.

#### 1<sup>er</sup> exemple, le plan de transition énergétique dans les lycées

Ce plan, nous l'avons tellement attendu. Nous le découvrons, à défaut d'y avoir été associés, et nous sommes un peu déçus. **Ce plan ressemble finalement aux Contrats de Plan Etat Régions : beaucoup d'habillage et du recyclage de projets et de crédits, valorisés dans un plan de communication très « greenwashing »**. Mais rien de bien nouveau à l'intérieur puisqu'une grande partie des travaux annoncés sont des travaux en cours ou déjà prévus, qu'il s'agisse des rénovations des lycées, des projets de chaudières-bois ou de méthanisation, des raccordements au réseau de chaleur et même des travaux de démolitions / reconstructions qui prennent une part importante

dans la valorisation des économies d'énergie affichées.

#### 2<sup>ème</sup> exemple, le service TER 2015

Vous avez décidé avec Jean-Jacques Queyranne de ne pas être avares de symbole pour préparer la fusion, en annonçant d'ici la fin de l'année 2015 des trains directs entre Lyon et Clermont en 2h matin et soir.

- 1) Il faudra tout de même nous expliquer **comment réaliser cette prouesse sans travaux**.
- 2) Mais il faudra surtout finir par comprendre que **la faiblesse de la relation Clermont – Lyon**, et bien d'autres liaisons d'ailleurs, **n'est pas tant son temps de parcours que le volume d'offre**. Avec seulement 5 allers-retours par jour, d'énormes creux de desserte, il n'est pas étonnant que le train manque d'attractivité. Dans la plupart des pays d'Europe, des agglomérations semblables à Clermont et Lyon, distantes de moins de 200 kilomètres, sont reliées au minimum par un train chaque heure.
- 3) **Ces 2 allers-retours directs seront financés par la dégradation du service ailleurs** : par la suppression de la liaison directe ferroviaire entre Clermont et Ussel, par la suppression d'un aller-retour sur Clermont / Le Mont Dore, présage de sa fermeture, et par la suppression de 2 allers-retours ferroviaires entre Clermont et Saint-Etienne.

**On le voit bien sur ce sujet, plus qu'une fusion, c'est de la coopération dont nous avons besoin** pour effectuer les travaux nécessaires entre Thiers et Montbrison. Les deux Régions auraient pu mener une bataille politique auprès de l'Etat pour sauver cette ligne dans le cadre du CPER. Hélas, il n'en sera rien et **l'Auvergne sera bientôt un cul-de-sac ferroviaire**. Essayez par exemple d'aller à Bordeaux depuis Clermont-Fd, c'est quasiment impossible (plus de 8 heures de trajet, 2 changements).

#### 3<sup>ème</sup> exemple, la filière forêt-bois

Alors que les crédits d'Etat sur cette filière seront « *à leur étage historique* » en 2015 d'après un rapport du Sénat qui déplore les « *coupes rases budgétaires* », pour l'ONF notamment et pour le Centre National de la Propriété Forestière, vous nous proposez de réduire pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive notre budget en faveur de cette filière

#### Vœu (adopté) contre la baisse des dotations de l'Etat aux Collectivités

L'Etat prévoit un transfert massif de l'argent consacré aux politiques publiques locales vers le soutien à la compétitivité des entreprises - notamment des grands groupes financiers, industriels et commerciaux - qui met en péril l'ensemble des budgets des collectivités locales et des investissements publics.

Ainsi ce sont 50 Milliards d'euros d'économies qui sont envisagés, entre 2015 et 2017, dont une baisse drastique de 11 Milliards d'euros de la dotation globale de fonctionnement (DGF) aux collectivités, soit 22% de l'objectif de réduction de la dépense publique. Pour le Conseil régional d'Auvergne, la baisse cumulée des dotations de l'Etat entre 2014 et 2017 pourrait atteindre 84 millions d'euros.

En contrepartie, le gouvernement justifie la baisse de ses concours financiers aux collectivités par un système de péréquation renforcé. Les fonds prévus par ce système de redistribution ont effectivement évolué à la hausse : 150 millions d'euros en 2012, 360 millions d'euros en 2013 et 1,3 milliards d'euros envisagés d'ici 2016. Néanmoins, ce mécanisme visant à réduire les inégalités de richesse ne compensera pas la politique de baisse des dotations que l'Etat met en œuvre depuis l'an dernier.

Ainsi, tout l'équilibre budgétaire des collectivités territoriales sera gravement mis à mal alors qu'elles réalisent 71% de l'investissement public en France. [...]

En conséquence le Conseil régional d'Auvergne demande :

- Un réexamen en profondeur du plan de réduction des dotations de l'Etat aux collectivités locales

- Que soit assuré le maintien des recettes locales des collectivités territoriales que l'Etat envisage de modifier ou supprimer dans le projet de loi de finance 2015

- Que la fiscalité locale soit réformée pour permettre notamment l'autonomie fiscale des régions supprimée par le gouvernement Fillon et assurer une cohérence entre d'une part les compétences des régions et d'autre part leurs ressources fiscales.

Suite page suivante

d'avenir : **moins 625 000€ cette année soit une baisse cumulée de plus de 1,8 million d'euros en 3 ans** pour un budget qui atteindra péniblement 560 000€ en 2015.

Cette baisse vient s'ajouter à des mesures restrictives déjà prises l'an passé dans d'autres programmes, comme le FIAD 2. Nous avons dénoncé ce dispositif et nous avons eu raison car **nos prévisions étaient justes et la filière bois est le parent pauvre de ce programme rénové d'aide aux entreprises.**

Depuis 2012, les FIAD 1 et 2 ont permis de soutenir 40 entreprises de la filière à hauteur de 3,9M€ en avances remboursables et 1,5M€ en subventions. Or **en 2014, seulement 3 entreprises, des scieries, ont bénéficié du FIAD 2** et elles ont perçu seulement 677k€ de prêt à taux zéro et 27k€ de subvention

Allez-vous sincèrement continuer à nous dire qu'elles ne sont pas les grandes perdantes de ce FIAD 2 ? Mais comment pouvait-il en être autrement après avoir exclu les entreprises du bâtiment du dispositif, les entreprises du bois construction, en supprimant une partie du matériel éligible aux aides, en revoyant à la baisse le plafond de subvention possible ?

#### **4<sup>ème</sup> exemple, l'harmonisation annoncée des dispositifs dans la restauration scolaire pour l'introduction des produits biologiques et des produits dits de qualité**

Les conditions d'introduction étaient tout à fait inéquitables, au détriment des produits biologiques, et c'est la raison pour laquelle nous avons déposé plusieurs amendements (cf. encadré) pour faire évoluer les dispositifs prévus. **Car il ne peut y avoir deux poids deux mesures et, une fois de plus, des conditions plus restrictives pour**

#### **les produits qui protègent le plus l'environnement, la santé de nos enfants, notre économie et notre agriculture locales.**

Heureusement, dans ce B.P. 2015, nous pouvons compter malgré tout sur plusieurs actions et dispositifs très favorables à la transformation écologique de l'Auvergne, malgré un budget excessivement restreint.

#### **Des avancées importantes grâce à EELV**

Tout d'abord, **nous ne pouvons que nous réjouir du très bon avancement du projet de Parc Naturel Régional du Haut-Allier.** Ce projet est une chance pour ce territoire. Et la majorité des habitants, des acteurs et des élus locaux l'a bien compris, n'en déplaît à M. Wauquiez, qui s'amuse à insinuer, avec la réserve d'indiens, un parc à loup, ou un projet de bobo écolo parisien. **M. Wauquiez est complètement à côté de la plaque** car il n'a jamais participé, de près ou de loin, à ce projet de territoire. Voilà pourquoi il ne parvient pas à comprendre que ce projet sera bénéfique à la fois pour l'économie locale, pour le bien-être de sa population et pour la protection de l'environnement.

Quoi qu'il en soit, les Parcs et les Réserves Naturelles Régionales couvriront prochainement 40% de notre territoire, c'est une excellente nouvelle.

Je me réjouis également de **plusieurs avancées importantes en 2015 pour la politique énergétique de notre Région.** Elle sera davantage axée sur l'efficacité énergétique des bâtiments et sur la massification de la rénovation thermique. Nous continuerons ainsi d'avancer vers la mise en œuvre d'instruments d'ingénierie

financiers ambitieux tels que la création d'une caisse d'avance des aides aux travaux pour les particuliers, d'un opérateur régional de tiers financement pour les logements privés, d'une société publique locale pour les bâtiments publics, d'un fonds d'investissement et/ou de prêts pour les énergies renouvelables, ou encore, pour la géothermie spécifiquement, l'intervention de notre collectivité dans le capital des sociétés géothermiques qui assurent les forages exploratoires.

#### **Agriculture et produits biologiques : la mobilisation du Groupe paye!**

Les dispositifs proposés n'étaient absolument pas harmonieux, équitables. Ainsi, contrairement à ce qui était initialement prévu, les amendements EELV prévoient que :

- Les lycées qui voudront introduire plusieurs composants bio par mois auront une subvention du Conseil régional d'Auvergne,
- Le dispositif en faveur des produits biologiques est élargi aux agents des lycées ; il n'est donc pas uniquement concentré sur les élèves.
- Sur la provenance géographique des produits: les produits dits de qualité, subventionnés par le Conseil régional, seront sur le même régime que les produits biologiques (de préférence des produits d'Auvergne et des départements limitrophes) ;
- Le nombre de produits biologiques subventionnés est revu à la hausse.

Bref, des avancées importantes, qui rendront également service aux intendants des lycées et aux services administratifs de la Région dans leur travail quotidien!

*Lors du vote : abstention de la Droite et sous-amendements des élus PS et FdG.*

## **Plan régional pour la transition énergétique : la déception !**

### **Extraits de l'intervention d'Agnès Mollon (Session de décembre 2014)**

Vous nous proposez aujourd'hui ce que vous semblez considérer comme **LE** plan de ce mandat pour la transition énergétique.

Ce plan, même s'il arrive très tardivement, et que vous l'avez réalisé seul dans votre coin, en tout cas sans votre majorité en dehors de quelques points de détails, **nous le voterons par principe.**

Car effectivement c'est mieux que rien, il a le mérite d'exister, de prévoir des engagements financiers, un phasage des opérations, et quelques opérations nouvelles, entre autres la mise en place d'un outil de télé-relevé des consommations dans les lycées, l'étude de projets photovoltaïques sur le site de la Grande Halle d'Auvergne, ou encore la mise en place de clauses environnementales dans les futurs marchés de fourniture d'électricité de notre patrimoine, avec la possibilité notamment d'inscrire une clause sur l'origine de l'électricité afin de garantir une certaine part d'électricité d'origine renouvelable.

Néanmoins, **ce plan est malgré tout décevant au regard des enjeux énergétiques et climatiques** auxquels nous devons faire face et qui nous imposent à tous de changer de braquet. Il s'apparente davantage à un plan de communication dans lequel notre collectivité chiffre, budgétise et répertorie dans un document tout ce qu'elle fait en matière de transition énergétique depuis plusieurs années et tout ce qu'elle prévoyait déjà de faire demain.

1. **Une grande partie des travaux annoncés dans ce plan étaient déjà prévus ou en cours**, qu'il s'agisse des travaux de rénovation à Albert Londres à Cusset, à Mme de Staël à Montluçon, les chaudières bois au lycée de Lafayette à Clermont et au lycée agricole de Durdat-Larequille, le raccordement du Lycée Haute Auvergne de St Flour au réseau de chaleur, l'unité de méthanisation au lycée Louis Pasteur, etc.

Nous regrettons que le Plan n'aille pas plus loin sur cet aspect-là, d'autant plus que ce type de travaux, au-delà des économies d'énergie qu'ils sont susceptibles d'engendrer, profitent très largement aux entreprises locales

2. **Ce plan intègre également des travaux où la question énergétique n'est pas la problématique centrale** et qui étaient prévus dans le Plan Pluriannuel d'Investissement.
3. **Il intègre également des travaux de démolitions / reconstructions des lycées déjà actés.** Pour se donner un ordre d'idée, ces travaux représentent l'équivalent des 2/3 des économies engendrées par les opérations globales de rénovation thermique.
4. **Le Plan mentionne également la rationalisation des surfaces chauffées** avec une hypothèse de 70 000m<sup>2</sup> en moins d'ici 2020 ce qui doit permettre d'atteindre plus de 20% des économies d'énergie recherchées par ce plan. Derrière ce chiffre, vous savez tout autant que moi ce que cela implique, et inévitablement tous les incertitudes que l'on peut avoir sur la réalisation de cette mesure que vous laisserez donc à vos successeurs.
5. **Le Plan prévoit la possibilité de raccorder le lycée Louis Pasteur de Lempdes à l'incinérateur**, à défaut d'un projet de réseau de chaleur bois qui n'a pas abouti, quelle sacrée nouvelle pour l'écologie !
6. **Enfin, et je terminerai là-dessus, comme trop souvent l'aspect sensibilisation est oublié, comme si la technique à elle seule pouvait tout régler.** Il n'y a pas de transition énergétique possible sans changement de comportement, sans accompagnement du public, sans éducation à l'environnement et au développement durable, sans conseil personnalisé. [...]

# Développement économique : quid des convictions de gauche au Conseil régional d'Auvergne?

## Pas d'avancée contre le chantage à l'emploi des grands groupes

### Amendement déposé par les groupes EELV et FdG

**Exposé des motifs** : cet amendement a pour but de limiter les aides exceptionnelles de notre collectivité à des avances remboursables en faveur des TPE et PME ayant leur siège en Auvergne qui n'entreraient pas dans le cadre des dispositifs économiques régionaux. Il permettrait de soutenir la réalisation de leurs investissements matériels, de contribuer à couvrir leurs besoins en fonds de roulement et en trésorerie, et enfin de faciliter les conditions de négociations des entreprises avec les banques.

Il s'agit par conséquent d'exclure de ce dispositif non seulement les interventions sous forme de subvention, mais également les entreprises de taille intermédiaire et les grandes entreprises pour qui l'implication de la Région est plus efficace en termes d'offre de services d'accompagnement (formation, financement d'expertises-conseils, infrastructures, etc.) plutôt qu'en termes de soutien financier direct.

**De plus, il n'est pas rare de voir des entreprises, non éligibles aux dispositifs économiques de notre collectivité, solliciter l'aide financière de la Région alors qu'elles appartiennent à des grands groupes, réalisant parfois des dizaines de millions d'euros de profit**

**et disposant d'une trésorerie confortable** (dernier exemple en date, le projet Ecotitanium sur le site des Ancizes d'Aubert et Duval, filiale du Groupe ERAMET).

Dans ce cas de figure, l'aide régionale, qui n'est absolument pas décisive et déterminante pour l'entreprise, est susceptible d'être accordée dans le cadre du programme des « Aides exceptionnelles ».

Dans un contexte budgétaire morose, l'amendement proposé vise à mettre un terme à ce type d'interventions financières de la Région qui relèvent avant tout du symbole, et qui cautionnent parfois par la même occasion, le chantage à l'emploi et la mise en concurrence instaurée par certaines entreprises.

*Comme l'an dernier, cet amendement a été retoqué par les élus PS et de droite. Les groupes du type Eramet pourront donc continuer de faire du lobbying auprès de la Région pour bénéficier d'aides publiques mirobolantes malgré les millions d'euros de profits qu'ils réalisent et redistribuent à leurs actionnaires.*

## Aides aux entreprises : l'utilité de l'aide publique n'est toujours pas une condition impérative

### Extraits de l'intervention d'Agnès Mollon (Session de décembre 2014)

Permettez-moi de vous rappeler que nous n'approuverons pas le rapport relatif au FIAD pour les mêmes motifs que l'an dernier dans la mesure où les modalités du dispositif n'ont pas bougé d'un iota pour 2015.

**1) En période de crise et de restriction budgétaire sans précédent, comment une collectivité, comment un élu tout simplement, peut porter, cautionner un dispositif d'aide aux entreprises qui ne prévoit pas de placer l'utilité de l'aide publique comme le critère principal ?** C'est une aberration, un pied de nez aux citoyens à qui on annonce chaque jour des coupes budgétaires dans les services publics, dans la protection sociale, dans la vie associative, au motif bien pratique qu'il faut rationaliser la dépense publique. Nous ne comprenons toujours pas aujourd'hui ce qui a poussé les élus socialistes et Front de Gauche de cette enceinte à approuver l'an dernier une telle ineptie.

**2) 2<sup>ème</sup> réserve, les entreprises de la filière forêt-bois** (cf. intervention de Pierre Pommarel).

**3) 3<sup>ème</sup> réserve. Vous aviez un bilan du FIAD 1 entre les mains qui plaidait en faveur de la généralisation des prêts à taux zéro pour le FIAD 2 et a contrario pour la baisse des subventions.** Vous aviez aussi 52% des chefs d'entreprises bénéficiaires du FIAD qui considéraient que les avances remboursables constituaient l'aide la plus utile. Vous n'en n'avez pas tenu compte pour construire le FIAD 2, c'est bien regrettable, et cela pose forcément et malheureusement la question de l'utilité toute relative d'évaluer nos politiques. A quoi bon faire des évaluations, payer des cabinets d'études pour ne rien tirer ou presque de leurs conclusions ?

**4) 4<sup>ème</sup> réserve sur le FIAD 2, son ouverture aux établissements de taille intermédiaire,** les ETI, c'est-à-dire aux entreprises composées au maximum de 5000 salariés et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 1,5 milliard d'euros ou un total du bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros.

Nous ne souhaitons pas cette ouverture du FIAD même si une seule entreprise de ce type y a élargi cette année avec une aide de 500 000€. Nous avons suffisamment de dispositifs en matière d'innovation, de promotion économique, d'ingénierie financière ou technique pour venir en aide à ce type d'entreprise et il est primordial de réserver aux TPE et aux PME notre seul et unique dispositif d'aide directe aux entreprises.

**Les ETI françaises résistent bien face à la crise,** je vous le rappelle encore une fois, de même que les conclusions d'une étude de 2012 du cabinet KPMG : en 2012, 91% des dirigeants des ETI prévoient de maintenir ou d'augmenter leur activité dans les deux prochaines années, 86% leurs effectifs, et 81% leur rentabilité. **A quoi bon venir soutenir des entreprises en bonne santé quand d'autres sont très largement impactées par la crise et attendent notre soutien ?**

**5) 5<sup>ème</sup> réserve justement, le FIAD 2 est beaucoup moins favorable à nos TPE** compte tenu notamment des critères de sélection retenus et de la baisse des taux d'intervention plafond qui leur était réservée dans la première génération du FIAD. Combien de TPE sont aujourd'hui orientées vers les Plateformes d'initiatives locales et de prêt d'honneur sans pouvoir bénéficier des aides du FIAD 2 ?

**6) Enfin, sixième et dernière réserve, notre collectivité a renoncé ou presque à inclure des critères sociaux et environnementaux dans l'attribution de ses aides directes aux entreprises.**

En effet, contrairement au FIAD 1 pour lequel vous aviez échangé avec votre majorité lors de son élaboration, le FIAD 2 ne donne quasiment plus de garantie en termes de critères sociaux et environnementaux : **nous ne savons plus, parce que nous ne voulons plus savoir visiblement,** s'il existe une politique d'intéressement pour les salariés au sein des entreprises qui nous sollicitent, une convention collective, des actions de lutte contre les discriminations, nous ne récompensons plus financièrement les entreprises qui embauchent des travailleurs défavorisés ou des stagiaires issues des formations de la 2<sup>ème</sup> chance, etc.

Quant à l'environnement, ce n'est encore une fois que la cerise sur le gâteau dans la politique d'attribution de nos aides. Et l'écoconception, la maîtrise de l'énergie, les démarches Qualité Sécurité Environnement qui étaient éligibles dans le FIAD 1 en matière d'aide aux conseils, ont tout bonnement disparu dans le FIAD 2.

Pour toutes ces raisons, nous voterons contre ce dispositif, bien éloigné de nos convictions de gauche et d'écologistes.

*Lors du vote du budget 2015, le dispositif d'aide aux entreprises a été adopté par le FdG et le PS.*

## Politique des transports : droit dans le mur !

### Gratuité des transports pour les jeunes, offre TER de soirée sur le Grand Clermont, tarification attractive, etc., c'est toujours non pour le PS et le Front de Gauche !

**Notre Groupe a déposé un amendement (rejeté par les élus FdG et PS - abstention de la droite), visant à mener une réflexion approfondie pour attirer davantage d'usagers sur les transports TER de notre région.**

Il prévoyait d'engager l'an prochain, en association étroite avec les usagers et les citoyens :

- **L'étude d'une offre de soirée sur le Grand Clermont**, qui répondrait très fortement aux attentes des usagers, des jeunes en particulier. Cette offre routière ou ferroviaire est actuellement totalement indigente : absence de liaison vers Riom et Vichy après 20h30 depuis Clermont-Ferrand, absence de liaison entre Clermont-Ferrand et la banlieue sud le samedi soir après 19h50, etc.

- **L'étude d'une offre tarifaire en faveur des Auvergnats qui n'utilisent jamais le TER** compte tenu du prix des billets jugé peu

attractif (familles, personnes non abonnées, etc.). La possibilité d'étendre à tous les jours la réduction de la carte Loisirs à 50% (et non plus seulement le week-end) était une des pistes de réflexion proposée par le groupe.

- **L'étude de la réintroduction de la gratuité de l'accès aux TER en période estivale pour les jeunes de 18 ans** dans le cadre du forfait Open Tour, une mesure issue de l'Agenda 21 de notre collectivité.

- **L'étude de l'extension géographique de l'offre TER par la création de lignes routières inter-villes complétant le réseau ferré** afin de créer un véritable réseau armature (Moulines/Montluçon, Clermont-Ferrand/Aubusson, Le Puy/Langogne/Mende...), comme l'ont fait de nombreuses régions dont la région Rhône-Alpes.

*Les élus EELV ont voté contre l'offre de service TER 2015 et se sont abstenus sur les modalités concernant les produits tarifaires et le Matériel roulant TER (vote pour des élus PS et FdG).*

## PNR du Haut-Allier : la charte adoptée à l'unanimité

### Les 10 grands objectifs de ce projet de territoire (Extraits de l'intervention de L. Roucan)

Les territoires ruraux, à l'écart des grandes métropoles et agglomérations, doivent trouver leur projet d'avenir. L'outil Parc a été créé pour ceux qui disposent de patrimoines d'exception, d'un cadre de vie particulièrement remarquable et qui se mobilisent pour en faire des atouts de leur développement.

**Un Parc naturel régional n'est pas un sanctuaire, c'est un projet fédérateur** pour un espace de vie, un territoire rural habité, dynamique et fier de ses patrimoines naturels, culturels et paysagers. **C'est un projet de développement par et pour les acteurs du territoire**, c'est un projet qui a pour objectif d'affirmer qu'un espace de vie peut devenir un exemple en matière de développement durable et le garant d'un avenir meilleur.

Après plusieurs années de travail, j'ai le plaisir de soumettre à votre approbation le projet collectif de ce territoire, à savoir le projet de charte du Parc qui décrit précisément la **stratégie collective pour 12 ans**.

Un projet collectif oui, car de la réalisation du diagnostic où nous avons identifié les forces et les faiblesses du territoire, jusqu'à la rédaction du projet de Charte, les 31 000 habitants du projet de PNR ont eu la possibilité de s'exprimer, de donner leur avis, de définir l'ordre des priorités pour l'avenir de ce territoire. C'est eux qui ont écrit les axes et les grandes lignes du projet, pas un cabinet d'étude parachuté, et c'est ce qui fait la richesse et l'originalité de la Charte.

Ainsi, des forums de Saint Privat d'Allier et de Saugues qui ont rassemblé plusieurs centaines de personnes, en passant par les nombreuses réunions et rencontres publiques dans l'ensemble des pays, chacun a pu participer à ce projet. **Au total, 350 réunions publiques ont été organisées, rassemblant plus de 8 000 personnes.**

Cette Charte est organisée autour de **quatre grandes orientations qui expriment chacune une volonté du territoire et qui constituent quatre leviers pour l'avenir : connaître et partager, résister, développer, inventer.** [...]

Voici les 10 grands résultats souhaités pour le territoire

#### Emploi / activités : 5 objectifs

- 1) C'est un territoire qui gagne en population et en emplois parce qu'il aura donné envie aux jeunes d'y entreprendre, parce qu'il aura su attirer de nouveaux entrepreneurs grâce à son dynamisme et son cadre de vie

reconnu par le classement PNR

- 2) C'est un territoire qui maintient les emplois et les terres agricoles, grâce à des exploitations autonomes qui développent des productions de qualité et pour certaines, qui diversifient leurs activités
- 3) C'est un territoire avec des entreprises dynamiques dans le bâtiment grâce à de nombreux chantiers de rénovation liés aux économies d'énergie
- 4) C'est un territoire avec une filière bois en développement grâce à une meilleure valorisation des produits forestiers
- 5) C'est un territoire avec une progression forte de l'économie touristique basée sur la découverte des paysages, des patrimoines naturels et culturels ainsi que des savoir-faire du territoire

#### Bien-être social: 2 objectifs

- 6) C'est un territoire vivant y compris dans les secteurs isolés grâce à une optimisation des services et une utilisation innovante des nouvelles technologies numériques
- 7) C'est un territoire qui se mobilise pour la ligne des Cévennes, pour son maintien et pour sa fréquentation, afin de connecter encore et toujours le cœur du Parc au bassin Clermontois et au bassin Nîmois

#### Protection de l'environnement / cadre de vie : 3 objectifs

- 8) C'est un territoire avec des lacs aux eaux pures et des rivières qui retrouvent la densité de salmonidés qu'ils ont déjà connue
- 9) C'est un espace avec un développement territorial qui se réalise en respectant la grande originalité des paysages et en intégrant la vision des habitants
- 10) C'est enfin un territoire où le réseau des sites d'intérêts écologiques est en excellent état de conservation.

#### PNR : les prochaines étapes

- enquête publique après les élections départementales ;
- ajustement de la charte après les résultats de l'enquête publique ;
- consultation des collectivités durant 4 mois (communes, EPCI et Départements) ;
- approbation de la charte définitive et du périmètre final par les Régions ;
- décret de classement par le Premier ministre.

**Contactez les élus :** **Gustave Alirol – Fatima Bezli – Christian Bouchardy – Agnès Mollon – Pierre Pommarel – Nicole Rouaire – Lionel Roucan**

par mail à leur attention : [groupeEE@cr-auvergne.fr](mailto:groupeEE@cr-auvergne.fr)

par téléphone 04.73.31.84.94 / ou fax 04.73.31.84.86

et suivre l'actualité du Groupe : <http://blog.vertsconseilregionalauvergne.fr/>